
CLAUDIA RUIZ : Bonjour ou bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à cet appel du groupe de travail sur les politiques consolidées en ce mercredi 26 février 2020 à 19h00 UTC.

Étant donné l'assistance que nous avons, nous n'allons pas faire l'appel dans l'intérêt du temps. Cependant, tous les participants qui sont connectés à travers la salle de Zoom et à travers le téléphone seront notés à la fin de l'appel. Nous signalons que nous avons reçu des excuses de Judith Hellerstein, Marita Moll, Obed Sindy, Vanda Scartezini, Pierre-Jean Darres et Alberto Soto.

Du personnel ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan et moi-même, Claudia Ruiz qui sommes connectés. Je gèrerai l'appel moi-même. Les interprètes d'espagnol aujourd'hui sont Marina et Claudia et les interprètes de français sont Jacques et Camilla.

Je vous rappelle de bien vouloir vous mettre en muet si vous n'allez pas prendre la parole afin d'éviter les bruits de fond et dire vos noms au moment de prendre la parole de sorte que nos interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux linguistiques. Merci.

Et Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Bienvenue tout le monde à cet appel de notre groupe de travail de politiques consolidées. Aujourd'hui, nous aurons le vice-président des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

politiques de PIR, monsieur Paul Diaz et John Nevett, le PDG de PIR qui vont nous parler des initiatives pour assurer l'avenir du .org.

Nous aurons une mise à jour d'Hadia Eliminawi et d'Alan Greenberg par rapport aux processus d'élaboration de politiques accéléré, le EPDP, qui en est à sa deuxième phase.

Puis nous aurons une mise à jour de Justine Chew et sa petite équipe qui s'occupent des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, qui vont nous présenter des mises à jour sur ce sujet qui est tellement vaste.

Nous avons une présentation sur la stratégie pour le Moyen-Orient et les pays avenants de l'ICANN pour la période 2021-2025 ; c'est Hadia Eliminawi qui nous présentera cela. Elle est membre du groupe de travail qui en est responsable.

Et finalement, nous avons les mises à jour des commentaires de politique où on verra les différentes déclarations qui sont aux différentes étapes de travail. Voilà le programme de travail pour aujourd'hui.

Pour les divers, nous vous référons au document des questions récurrentes de la réunion 67 qui se tiendra désormais à distance, comme vous le savez.

Ma salle Zoom s'est déconnectée en ce moment, qui est d'une importance vitale puisqu'il faut que je vous demande s'il y a des modifications ou des apports pour l'ordre du jour. Faites-le-moi savoir.

CLAUDIA RUIZ : Alan lève la main, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Alan.

ALAN GREENBERG : Merci. Olivier, il y a beaucoup de bruit de fond sur voter ligne.

C'est juste pour vous faire savoir qu'une déclaration préliminaire de la XX SSR avec une date butoir qui arrive très bientôt, mercredi prochain si je ne me trompe. Donc il faudrait que l'on s'assure de consacrer au moins quelques minutes pour en discuter. C'est une déclaration très courte mais il ne faut pas qu'on l'oublie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Il me semble que cela fait partie de la mise à jour des commentaires XX. On essayera d'aller aussi vite que possible au moment de présenter les autres sujets pour avoir le temps de le présenter.

ALAN GREENBERG : Oui, peut-être qu'il faudra réagencer l'ordre du jour en fonction du temps que prend chaque sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, j'en prends note.

ALAN GREENBERG : Et Laurin lève la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Laurin ?

LAURIN WEISSINGER : Je voulais dire qu'il est bien possible qu'il pourrait y avoir un prolongement pour le commentaire du SSR, que cette date soit reportée. Je voulais signaler cela juste au cas où n'aurait pas le temps d'en discuter par la suite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci Laurin. C'est bien de votre part.

D'autres mains levées ? Non ? Hadia.

CHRISTOPHER WILKINSON : Olivier, il y a tant de bruit sur votre ligne que je n'ai pas compris ce que disait Laurin.

LAURIN WEISSINGER : Ce n'est pas grave. Christopher, ne vous en faites pas. C'était une annonce de type logistique. Pas la peine de revenir dessus en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Jonathan et Olivier.

Je voulais dire que je n'ai pas envoyé la présentation pour le Moyen-Orient et les pays avenants. J'avais une présentation d'ailleurs mais aujourd'hui, j'ai énormément de travail, j'ai un atelier XX aussi et je n'ai pas eu le temps de finir le travail sur la présentation. Mais je pourrais présenter le sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Vous avez le temps de la préparer, Hadia. XX présenter.

JONATHAN ZUCK :

Olivier, c'est la fin de la liste d'intervenants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Nous avons les actions à suivre d'abord. Il faut qu'on consulte ces actions, mais je pense qu'elles ont toutes été complétées. Pardon, il y en a qui n'ont pas été complétées. Il y en a une pour Joanna Kulesza, Hadia Elminiawi et Alfredo Calderon qui doivent travailler sur la préparation d'une liste de sujets pour les séminaires web. Il y a un séminaire web et une présentation sur la plateforme, la diversité de genre pour le CPWG. Et Evin après doit discuter avec Jonathan des sujets à discuter pour l'At-Large lors de l'ICANN67. Tout est en cours, n'est-ce pas ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, le travail est en cours.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

On avance alors.

HADIA ELMINIAWI : Pour ce qui est de l'action à suivre XX de faire une liste de sujets pour les séminaires web, on l'a complétée, cela a été fait. On a d'ailleurs tenu une réunion sur les séminaires web hier et nous avons défini une liste de sujets pour les séminaires web. Je pourrais lire la liste tout de suite si vous voulez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui Hadia, allez-y.

HADIA ELMINIAWI : D'accord. Donc les sujets sont d'abord le EPDP pour les données d'enregistrement des gTLD ; deuxièmement, utilisation malveillante du DNS et cybersécurité ; troisièmement, DoH et DoT ; quatrièmement, la cybersécurité et la géopolitique ; et cinquième sujet la nouvelle série de nouveaux gTLD et les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Le premier séminaire web se tiendra dans la première semaine du mois d'avril, le 4 avril je crois. Puis nous aurons un séminaire web le premier lundi de chaque mois.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci Hadia.

Maintenant, sans plus tarder, je vais céder la parole à John Levitt et à Paul qui sont le vice-président de politiques de PIR et le PDG. Allez-y.

JOHN NEVETT :

Merci Olivier et merci Jonathan de nous avoir invités à vous adresser la parole. Je suis John Levitt de PIR, je suis là avec Paul Diaz, que vous connaissez probablement. Sachant que vous avez le PDP, le SubPro et trois autres points à l'ordre du jour, on essayera de ne pas prendre trop de temps. Mais on voulait venir vous parler de la transaction du .org par laquelle on a offert de vendre PIR de l'ISOC à Ethos Capital.

Vous connaissez tous le contexte il me semble. Mais on voulait encore XX avec l'ALAC' avec d'autres membres de la communauté de l'ICANN pour discuter des événements récents où Ethos a accordé certains engagements contraignants du contrat pour aborder les préoccupations principales que nous avons entendu. Sachant qu'Ethos parlait de certains engagements au cours des derniers mois qui n'étaient pas contraignants pour la communauté ni pour Ethos et on se demandait ce qui pouvait devenir s'ils vendaient le .org ou s'ils changeaient d'avis.

Ethos a accepté d'assumer ces engagements contraignants dans le contrat qu'ils ont, engagements qui peuvent être appliqués par l'ICANN et surtout parce que la spécification 11 ou chapitre sur les engagements d'intérêt public qui ont un impact sur les politiques qu nous avons décidé dans le passé devaient être reprises. Donc on voulait [inaudible] pour vous parler de tout cela.

Puis nous aurons un séminaire web demain auquel nous vous invitons où Ethos discutera de ces engagements. Le webinaire se tiendra demain à 21h00 UTC ou 15h00 sur la côte est des États-Unis. Et elle sera présentée par Ethos et Andrew Sullivan de leur part et je serai là pour répondre aux questions qui pourraient survenir. Si vous avez des questions, vous pouvez me les poser aujourd'hui ou vous pouvez également poser vos questions demain si vous pouvez vous connecter. Mais on voulait simplement faire un peu de travail de sensibilisation pour parler de cette préoccupation qui avait été soulevée au niveau du prix et de l'engagement, au niveau des frais, du conseil de supervision que nous allons créer, comme vous savez, qui aura les droits suffisants pour s'occuper de sujets tel que la liberté d'expression, la politique anti-abus dont nous sommes fiers et que nous ne voulons pas modifier, utiliser les données de .org, des titulaire de nom de domaine du .org, les utilisateurs de données, la création d'un fonds pour aider à financer les projets spéciaux de la communauté .org. Et ils ont annoncé récemment qu'ils auront 10 millions \$ comme chiffre d'affaires prévu mais qu'ils publieront tous leur résultats de manière publique pour avoir la transparence. Nous sommes un registre exemplaire et nous voudrions continuer à l'être. Nous n'avons pas demandé cela, nous sommes comme les joueurs de foot qui sont changés d'une équipe à l'autre ; il y a toujours des fans qui ne sont pas très contents.

Donc on fait la transaction en bout de compte qui sera positive pour Internet Society, pour PIR, pour le .org, pour la communauté et bien sûr pour Ethos vu que le .org [inaudible] dans l'internet, dans le DNS. Que l'on ait raison ou pas, cela importe peu, on ne peut pas revenir en arrière. Mais on est là, c'est là qu'on est et on voulait être sûr d'être en

contact avec les membres de la communauté. On sait qu'il y a définitivement des [inaudible] dans cet appel, il y a d'autres qui sont un peu plus compatissants.

Donc si vous avez des questions, des préoccupations à soulever, nous sommes là pour y répondre. On aurait bien voulu aborder la question à Cancún mais la réunion sera virtuelle.

Nous vous remercions encore une fois de nous avoir invités à vous adresser la parole à cet appel, c'est le moment de me les poser. Autrement, vous pouvez venir participer à l'appel de demain. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Vous n'avez pas de diapositives qui énumèrent ces engagements ? Peut-être que le personnel pourrait accéder au lien où l'annonce était contenue pour voir tout cela.

Je ne sais pas si vous le sentez prêt à répondre à quoi en fait que vous pourriez répondre, mais on voulait savoir quelle est votre impression de la partie centrale de la stratégie d'Ethos pour faire de sorte que cet investissement soit intéressant, pour que cela vaille la peine. Est-ce pour avoir davantage de titulaires qui enregistrent des noms qui ont le .org ou alors pour avoir un noms de domaine qui soit un peu plus générique ? Qu'est-ce que vous prévoyez ? Vous discutez probablement avec eux, donc qu'est-ce que vous croyez qu'ils vont vous demander de changer ?

JOHN NEVETT :

Excellente question, merci de l'avoir posé. C'est très ouvert comme vous le savez. On peut enregistrer sur .org et nous sommes un groupe basé sur une mission, faire le bien dans l'internet. C'est un côté responsabilité sociale qui compte pour nous, un côté familial également. Par exemple, l'équipe de football de ma fille utilise .org. Cela peut être au niveau des États-Unis, au niveau international également.

Je pense que l'envergure de .org et des utilisateurs de .org ne va pas être beaucoup modifiée et n'aura pas beaucoup plus d'envergure. Aujourd'hui, .org principalement est pour l'Amérique du Nord. Ce qu'on voudrait faire, c'est que ce devienne plus international.

On doit avoir une présence locale, on doit avoir des partenariats au niveau local avec d'autres entités. Donc par l'intermédiaire de l'ISOC, nous espérons faire cela, rejoindre leurs activités. Pendant une période de deux à trois ans, cela a été difficile pour L'ISOC parce qu'il n'y avait pas les moyens.

Nous avons d'autres investisseurs qui pensent à long terme et qui sont prêts à investir sur les marchés internationaux sur le long terme. Voilà ce qu'on va essayer de faire.

Nous faisons une étude de marché pour voir s'il y a d'autres services qui pourraient être intéressants pour la communauté. Mais pour répondre à votre question, on ne va pas avoir peut-être beaucoup plus au niveau des titulaires de nom de domaine mais on espère avoir une perspective plus internationale.

JONATHAN ZUCK : Vous savez que la culture parfois va être changée lorsqu'il y a des acquisitions. Est-ce que vous avez une préoccupation de gestion des risques de faire partie d'une organisation beaucoup plus grande basée sur le profit qui risque de changer votre culture ?

JOHN NEVETT : Ce n'est pas comme une entreprise qui en achète une autre et qui a besoin de faire une intégration. Le personnel du PIR va rester. Que ce soit du côté de l'ISOC ou du PIR, nous allons continuer notre travail de la même manière. Ce qui nous intéressait, c'était un plan à long terme. J'ai parlé à plusieurs personnes qui étaient prêtes à racheter et Ethos était l'entreprise qui avait le plan le plus précis, le plus spécifique avec une mission solide pour .org pas toujours basé sur le profit. Même sur leur présence web, service d'hébergement, X et ainsi de suite, ils avaient un double aspect, à but non lucratif et à but lucratif.

Nous travaillons dans les organisations à but non lucratif et nous voulons poursuivre cela. Ces engagements vont loin. Leurs engagements nous permettront d'effectuer cela. Le personnel est très content et satisfait du contrat contraignant qui va exister pour .org. Donc il y aura véritablement une protection qui va être apportée avec ces engagements contraignants de la part d'Ethos. Donc on est très à l'aise, cela fait quatre ou cinq mois que l'on travaille avec eux à cette acquisition.

JONATHAN ZUCK : Je ne veux pas trop en dire, je vais donner la parole à Christopher Wilkinson.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci beaucoup Jonathan.

Je suis membre de l'ISOC depuis 25 ans et membre original avec David Maher de la commission qui a conçu la structure du système des noms de domaine compétitifs. J'y travaillé pendant les années 1990 et durant les années 2000. Nous avons le .eu par exemple auquel j'ai beaucoup participé qui fonctionne très bien. Et je ne suis pas très satisfait de ce qui se passe, je ne suis pas très à l'aise. J'aimerais soulever deux points.

Premièrement, je suis parmi ceux – et je ne suis pas le seul je pense – qui sont sceptiques au niveau des engagements PIC parce que je ne pense pas qu'à très long terme, ils peuvent être sécurisés et je ne pense pas que l'on comprend à long terme comment l'ICANN sera en mesure de faire respecter ces PIC. Donc je suis déçu qu'on ait pensé que les PIC pouvaient représenter une solution pour protéger l'indépendance et la mission de PIR.

JONATHAN ZUCK : Christopher, peut-être qu'on pourrait les laisser répondre à cela déjà.

CHRISTOPHER WILKINSON : Excusez-moi, j'ai un autre point.

Je vous ai entendus, vous nous dites que PIR devrait être plus international. Très bien mais vous l'êtes déjà. Je ne vous critiquerais pas pour cela mais je ne pense pas qu'Ethos par rapport à sa structure financière et économique, je ne vois pas comment Ethos pourrait être

utile en tant que véhicule pour internationaliser .org, notamment au niveau des XX politiques. Je ne crois pas que vous êtes sur la bonne voie.

Je m'arrêterai là. Je pourrais commenter un petit peu plus longuement mais je veux simplement dire qu'en Europe, il y a beaucoup de scepticisme par rapport à cela. Merci.

JOHN NEVETT :

Merci Christopher, j'apprécie beaucoup votre honnêteté et votre approche et vos opinions. Je vais essayer de vous répondre.

Lorsque vous voyez l'internationalisation, nous avons besoin d'avoir des ressources financières pour ce faire, pour connaître le succès. On a besoin de ressources financières et nous ne l'avons pas avec l'ISOC. L'ISOC n'a pas assez de fonds pour faire son excellent travail. C'est un internet ouvert que propose ISOC et on n'a tout simplement les moyens de s'internationaliser. Ethos pourrait apporter ces fonds, c'est très important, un apport en capitaux.

Et je ne pense pas que PIR va beaucoup se placer au niveau international. Je ne pense pas que cela va poser un problème par exemple pour une organisation française ou européenne, je ne pense pas que la présence d'Ethos Capital représentera un problème. Mais il se peut que vous ayez raison, on verra.

Allan Grogan, qui était un dirigeant de l'ICANN et qui a travaillé avec Ethos nous a parlé des PIC. Je crois que c'est ce qu'il y a de mieux. Plutôt que ce soit une clause contractuelle, je crois qu'un PIC est beaucoup plus utile, un engagement d'intérêt public est beaucoup plus fort et beaucoup mieux contrôlé par l'ICANN. Donc vous, Jonathan ou toute

personne dans cet appel pourra invoquer ce processus et l'utiliser. Donc c'est une protection solide. Je ne comprends pas bien votre perspective. Pourquoi est-ce que cet engagement d'intérêt public ne serait pas efficace ? Je crois qu'il protégera beaucoup l'entité. Et les règles seront ainsi beaucoup mieux respectées.

Il y a la conformité de l'ICANN. Et dans le monde entier, on peut utiliser ce processus PIC pour poser des questions et peut-être que vous voudriez avoir un autre véhicule au niveau contractuel. Ce serait possible. Mais moi, je pense personnellement que les PIC seraient les plus utiles.

JONATHAN ZUCK :

Merci John. Avant que l'on pose d'autres questions, je vous rappelle que nous avons beaucoup à faire durant cet appel. Donc n'exprimez pas vos opinions sur cette transaction, posez simplement des questions. Soyez brefs et clairs à la suite de cette annonce et sur son impact sur PIR. On ne peut pas prendre de décision sur cette transaction pour le moment. Soyons brefs dans nos commentaires et précis dans nos questions. Alan a la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Rapidement par rapport PIR PIC, vous devez démontrer que vous avez subi des dommages. C'est assez précis. Ce qui me préoccupe, c'est que .org est peu restreint. La réalité et ce que les personnes observent, c'est que s'il y a un .org, c'est en général une organisation à but non lucratif ou une organisation personnelle ou une organisation qui clairement

n'est pas une organisation seulement à but lucratif, commerciale. Ce qui me préoccupe, pas immédiatement mais à long terme, c'est qu'une décision sera prise de faire du marketing et de vendre .org et .org va être en compétition avec .com. Cela peut être très attirant, .org. Comment vous allez vous assurer, que ce soit par l'intermédiaire du PIC, que ça va être contraignant pour qu'à l'avenir, un groupe, dans un an, dans cinq ans ou dans 10 ans, ne décide pas de changer le marketing de .com, de .org ? La valeur de .org pour les organisations à but non lucratif disparaîtrait parce que si la perception du public est que maintenant .org sont des entreprises commerciales. Donc comment mettez-vous en place des engagements pour que cela ne se fasse pas ? JE ne pense pas que cela va se passer maintenant mais cela pourrait être permis.

JOHN NEVETT :

Merci beaucoup Alan, c'est une excellente question. Premièrement, je pense que .com, c'est notre plus grand concurrent déjà. Mais nos missions sont différentes. J'ai vu le débat présidentiel, hier.

ALAN GREENBERG :

Non, ce n'est pas la question. Ce n'est pas s'il y a des organisations à but non lucratif sur .com ; la question, c'est qu'est-ce qui va devenir de .org ?

JOHN NEVETT :

Oui, .com est déjà un concurrent de .org. Nous sommes déjà en concurrence avec .com et cette concurrence est assez forte. Ce qui fait la différence entre les deux, c'est lorsque l'on voit un .org, c'est plus une

organisation basée sur une mission à but non lucratif et cela, c'est la marque .org.

Mais au niveau du marketing, même si les entreprises ont des responsabilités sociales, je crois qu'il y a des fondations qui utilisent d'autres extensions. Donc je ne pense pas que cela va affaiblir la marque.

Je ne pense pas que cela va se faire, mais il y a une protection qui existe déjà au niveau des PIC. Il y a ce conseil qui existe qui va travailler avec le GAC par exemple. Et s'il y a des problèmes, nous serons prévenus et à ce moment-là, nous pourrions réagir puisque ce conseil sera là pour observer la situation. Je pense que cela permettra de garder le cap pour .org. On a un mécanisme de protection qui existe par l'intermédiaire du conseil de contrôle.

JONATHAN ZUCK :

Merci John.

J'ai Roberto qui lève la main.

ROBERTO GAETANO :

Merci.

Bonjour John et bonjour Paul. On s'est rencontrés quelques fois déjà. J'ai une question liée à la gouvernance. Certains membres du conseil d'administration du PIR vont finir leur mandat cette année. Jusqu'ici, le conseil des partenaires du PIR était responsable, ce qui donnait des garanties de respect des principes de l'ISOC par rapport à la conduite éthique et autres. Savez-vous quel sera le processus dans l'avenir et

comment Ethos prévoit garantir la présence dans le conseil de toutes ces personnes qui sont traditionnellement orientées à la communauté du .org ou qui ont au moins les valeurs fondamentales de l'internet dans leur trajectoire ? Parce que j'ai vu que le conseil s'occupe d'une surveillance en ce moment. Donc tout va dépendre en fait du conseil du PIR. Merci.

JOHN NEVETT :

Merci Roberto, cela fait du bien de vous entendre parler.

Oui, effectivement, pour ce qui est de la sélection du conseil, les cinq membres du conseil de surveillance seront sélectionnés par le conseil du PIR, ce que propose Ethos. Et les gens dans les noms vous reconnaîtrez sans doute, ils n'ont pas été annoncés mais j'espère pouvoir annoncer cela sous peu. Quelques-uns des membres suivront un processus de nomination et ils vont sélectionner d'autres membres eux-mêmes. C'est encore plus séparé du PIR, donc on n'a pas de membres du conseil ou autres qui fassent partie du conseil. Ils veulent être aussi indépendants que possible pour recevoir cet avis indépendant comme vous le suggérez.

La charte qui a été annoncée assure que l'indépendance soit garantie du conseil de surveillance de sorte qu'on espère que vous soyez plus à l'aise avec cela.

ROBERTO GAETANO :

Oui, je comprends Johan mais on se demande comment va être sélectionné le conseil dans l'avenir parce qu'auparavant, c'était fait par l'ISOC mais maintenant, ils vont suivre des procédures qui n'ont pas été

mises à disposition d’Ethos. Donc comment garantir que le conseil du PIR, pas dans le conseil de surveillance, mais comment garantir que dans le conseil du PIR, il y ait des gens qui tiennent à cœur des intérêts de la communauté du .org ?

JOHN NEVETT :

Ethos a publié une annonce disant que le conseil futur du PIR serait composé de cinq membres d’Ethos si je ne me trompe. Ils ne parlent pas de procédure de mise en nomination de candidature ou autre. C’est une question de gérer cela comme une société à but non lucratif. Donc ils vont reprendre ces principes. Mais en tout cas, ils vont utiliser davantage le conseil que ce qui a été fait jusqu’à présent. Maureen les connaît bien, elle a fait partie du conseil elle-même. Mais le personnel et le conseil du PIR vont recevoir ces informations très bientôt. Dans l’avenir, ils vont avoir des indications qui seront contraignantes. Mais cette autorité contraignante ferait partie du conseil de surveillance et le conseil d’administration du PIR serait indépendant.

ROBERTO GAETANO :

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Greg, nous allons clore la liste d’intervenants.

GREG SHATAN :

Merci John et Paul de nous avoir rejoints. C’est triste que George et Rhino ne soient pas là.

Il semblerait que le mandat ou le mandat contraignant du conseil de surveillance est assez étroit. Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de liberté pour aborder toutes les questions concernant les opérations du PIR ?

Deuxième question reliée, au-delà du conseil de surveillance, qu'attend le PIR quant à la manière de récupérer et de renforcer la confiance que lui donne la communauté à but non lucratif, surtout sachant qu'il y a beaucoup de gens qui vont réagir à ce changement, à faire passer des sociétés à but non lucratif à des sociétés à but lucratif ? Merci.

JOHN NEVETT :

Oui, le conseil de surveillance pourrait les orienter sur n'importe quel sujet mais l'avis contraignant est limité à la liberté d'expression, à l'utilisation des données, etc. Si j'avais une autorité contraignante sur tous les sujets et serait eux-mêmes le conseil d'administration, ce n'était l'intention de l'engagement. L'engagement était de créer un organisme indépendant qui ait des exigences contraignantes et une autorité mais également l'autorité qui leur soit fournie par d'autres.

Mais ce n'était pas marrant d'être un employé de PIR des derniers mois. Si on lit partout les articles et les préoccupations, l'équipe est petite et on travaille beaucoup. Les gens sont très enthousiasmés par les progrès qu'ils peuvent faire avec la mission pour la marque et pour le .org.

Dans l'avenir, je pense qu'on a deux choses qui nous enthousiasment beaucoup. Il y a d'une part de réparer ce qu'il faut, de faire le travail que cela prendra et puis de montrer aux critiques qu'ils se trompent. On a entendu énormément de critiques et ce sera amusant de leur montrer qu'ils se trompent. On continuera d'opérer en tant que registre

essentiel, on est les leaders en matière de lutte contre l'utilisation malveillante, contre d'autres fléaux du DNS. Et j'espère que vous verrez que ce travail continuera au même niveau et que les gens qui ont eu des critiques à faire n'ont pas raison.

JONATHAN ZUCK :

Merci. C'est une très bonne remarque par rapport à ce que vous dites. C'est bien de vous avoir parmi nous. J'espère que d'autres parmi nous viendront participer au séminaire web et que l'on pourra élargir la portée du comité consultatif ensemble. Merci d'être venu, merci de nous parler très ouvertement. Nous espérons travailler davantage là-dessus avec vous. Merci.

JOHN NEVETT :

Très bien. Si vous avez d'autres questions à nous poser, sentez-vous libre de nous contacter. On sera là demain. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, merci Jonathan et merci John et Paul de nous avoir rejoints pour cette discussion qui était fort importante et fort intéressante. Il va falloir que je réécoute l'enregistrement après.

Voilà maintenant une mise à jour sur l'étape deux du EPDP. Hadia Elminiawi et Alan Greenberg ont une présentation à faire. Hadia, est-ce que vous avez la présentation prête ?

HADIA ELMINIAWI :

Non, je n'ai pas de diapositive pour l'appel d'aujourd'hui. On a eu des diapositives hier et la semaine dernière. On a eu un récapitulatif des recommandations. Et cette semaine, il y a deux faits saillants que je voudrais évoquer.

La réunion de l'ICANN avec l'autorité de protection des données a eu lieu. L'organisation ICANN s'est réunie avec l'autorité de protection des données américaine le 14 février pour continuer de discuter du document présenté par l'ICANN a comité de protection des données européen en octobre. Le président du groupe de travail du PDP a fourni un aperçu de ces informations lors de la réunion et l'état des lieux de chacun de ces travaux.

D'autre part, le comité a apporté ses propres commentaires par rapport au modèle. D'abord, il propose de créer un modèle centralisé et deuxièmement, ils ont abordé la question de la capacité d'automatiser différentes fonctions du modèle.

Pour ce qui est de la centralisation, la DPA dit qu'un modèle centralisé est intéressant à considérer étant donné qu'il soit plus raisonnable et plus sécurisé pour les sujets des données.

Pour ce qui est de l'automatisation, la DPA belge a signalée que le RGPD n'interdirait point l'automatisation des différentes fonctions dans un modèle d'acteurs. Ils ont également dit que ce n'est pas une question

de comment la divulgation est faite mais plutôt de pouvoir démontrer que tout algorithme qui automatise la prise de décision considère les critères nécessaires pour que cette décision soit conforme avec le RGPD. Cela est important à mon avis parce que cela apporte des informations nouvelles par rapport à la centralisation et à l'automatisation. D'autre part, on a la question de l'automatisation de la prise de décision.

D'autre part, on a également eu une réunion sur la petite équipe de l'automatisation. Et au cours de cette réunion, j'ai présenté une schématisation, un graphique parce que souvent, dans les rapports, il est dit que l'automatisation est possible lorsqu'elle est techniquement faisable et légalement admissible.

Et la dernière question qui est soulevée à maintes reprises déjà est comment savoir si c'est permis du point de vue juridique. Hier, j'ai présenté un tableau qui montre quand serait permis du point de vue juridique d'automatiser le système. Je consulte ici mon schéma... Peut-être que je pourrais partager ce schéma avec vous à la fin de l'appel.

Au cours de l'appel hier, on a discuté des cas d'utilisation et il y a un certain accord par rapport à deux cas par rapport aux demandes des forces de l'ordre pour des données de leur propre juridiction et des demandes de données pour l'UDRP et XX et on discute toujours des autres cas d'utilisation. Nous avons discuté de cinq cas d'utilisation sur un total de 10. Une partie de la discussion portait sur le fait de savoir dans le reste dans cas comme par exemple pour savoir si les forces de l'ordre de certaines juridictions puis pour l'UDRP, XX, ce sont des

questions à discuter, surtout lorsqu'il s'agit de cas des lesquels les bureaux d'enregistrement acceptent la divulgation mais ont des inquiétudes. Peut-être qu'il faudrait recommander cela, de divulguer les données.

Puis il y a la question de l'automatisation, la divulgation, un courriel de contact ou de contact du bureau d'enregistrement. Il me semble que cela est admissible dans le cadre du RGPD mais si vous entrez sur le site europe.eu et vous cliquez sur le service WHOIS, vous saisissez là n'importe quel nom de domaine et l'adresse courriel du titulaire du nom de domaine apparaîtra. Donc elle est publique. Si vous cliquez sur la politique WHOIS, il y est dit clairement que dans le cas des personnes physiques, ils ne publient pas les adresses courriels mais qu'ils offrent un service pour que les titulaires de nom de domaine puissent avoir une adresse courriel alternative.

Sachez que sous le .eu, toutes les politiques sont approuvées par la Commission européenne. Donc c'est tout à fait conforme au RGPD. Le but est de fournir une adresse courriel et de pouvoir contacter le titulaire de nom de domaine aux fins de l'enregistrement ou aux fins de la sécurité également.

Encore une fois, nous avons décidé que cette adresse courriel ne devrait pas être mise à la disposition mais cela pourrait être un cas d'utilisation qui pourrait être automatisé.

Voilà principalement ce que je voulais dire aujourd'hui. Je vais donner la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à la suite de Hadia.

Il y a une réunion demain où on va parler de ce qu'on va faire à la suite de l'annulation de Cancún qui est un point important. On s'est basé sur le fait qu'on pensait se rencontrer de visu. Maintenant, on ne va pas se voir à Cancún et on ne va pas avoir beaucoup d'heures de réunions, même à distance. Donc c'est un problème. Il y a beaucoup de pression sur notre calendrier. Il va falloir résoudre cela.

J'étais à une réunion avec Graham Bunton et il a parlé du EPDP avec sa perspective de bureau d'enregistrement. Il a dit qu'il est plus à l'aise maintenant, plus satisfait, mais il ne comprend pas pourquoi cela nous a pris autant de temps. On aurait pu y arriver il y a deux ans. J'ai dit : « Peut-être que pour la première fois, je suis entièrement d'accord avec Graham. »

C'est rationnel, c'est possible à mettre en place, cela répond à certains besoins mais je crois qu'on a analysé des options complètement ridicules pendant trop longtemps. Mais on est arrivés là au moi. Le problème, c'est qu'il faut que cela devienne opérationnel et il va falloir trouver plus d'automatisation et on ne sait pas encore si on va être en mesure d'automatiser. On verra, il y a encore beaucoup à effectuer. On va renvoyer beaucoup au conseil de la GNSO. On n'a pas tout couvert et je ne sais pas eux comment ils vont gérer certains de ces problèmes importants pour At-Large, comme la différenciation géographique et juridique ; je ne crois pas qu'on a beaucoup de temps là-dessus.

On est à un meilleur point qu'il y a de cela quelques mois mais il y a encore beaucoup d'inconnus. Donc on va continuer à travailler, on va le faire. Et les commentaires qui ont été effectués par la Belgique nous

encouragent, bien que beaucoup de personnes au EPDP représentant le NCSG pensent que ce n'est absolument pas possible d'avoir des décisions automatisées. Mais on va voir où on en arrive.

Voilà, j'ai arrêté de parler.

JONATHAN ZUCK : Olivier, il n'y a personne voulant poser de question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jonathan. Je suis sous la neige, j'essaie de me concentrer.

Nous allons maintenant passer aux procédures ultérieures avec Justine Chew. Elle va nous parler des progrès qui ont été effectués cette semaine. Justine, vous avez la parole.

JUSTINE CHEW : Merci beaucoup Olivier. Excusez-moi... Je vais rester très brève cette semaine, simplement vous donner une mise à jour de quelques points.

Le tableau de bord pour les IDN et l'acceptation universelle. J'ai envoyé il y a quelques semaines un message au groupe de travail IDN en parlant de nos décisions et je n'ai pas encore reçu de réponse. Je ne sais pas s'ils lisent leurs courriels ou pas.

Deuxièmement, pour les noms géographiques, on a fait un appel hier. Nous avons travaillé sur les noms géographiques sur le tableau de bord. Nous avons eu un bon débat. On n'a pas tout traité par rapport à ce qu'il y a sur le tableau de bord et on doit trouver une approche un petit

peu révisée pour les IDN et pour le tableau de bord acceptation universelle si on veut être efficace et atteindre les objectifs.

En ce qui concerne la liste de thèmes sur le tableau de bord, elle est mise à jour hebdomadairement et montre bien les progrès qui ont été effectués. C'est au point 5.3. La liste de 5.2 montre la désignation des principales priorités. Si quelqu'un a des commentaires à ce sujet ou des désaccords par rapport aux priorités, ces thèmes, nous aimerions que vous nous en informiez pour que nous puissions modifier cette liste et prendre en compte vos points de vue.

Également, par rapport à ce que l'on doit entrer dans les détails et lorsque l'on doit faire des appels et des téléconférences spécifiques sur un thème, faites-le-nous savoir lorsque vous voulez que nous rentrions dans les détails. Nous avons beaucoup d'informations de diffusées par rapport à nos procédures ultérieures.

Les différents types de TLD par exemple. Ce n'est pas vraiment nouveau, le point cinq. La prévisibilité au point trois et quatre, ces deux demandes qui ont été effectuées et évaluées lors de séries de gTLD. Je suis prêt à répondre à vos questions si vous en avez.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Justine. Personne ne pose de question. Pour répéter un petit peu ce qui a été dit, on a vraiment besoin du feedback, du retour par rapport à ce tableau de bord. C'est très important également, si on veut faire des téléconférences sur des thèmes spécifiques et uniques, il faut s'organiser, il faut que vous nous indiquiez vos points de vue personnels parce que nous allons sûrement devoir revenir sur ces points

pour arriver à des consensus provenant de notre groupe parce que sinon, on risque de faire des déclarations qui rentrent en contradiction avec d'autres et d'autres points de vue. Donc on a besoin de plus de retour d'informations de la part de vous tous. Il faut qu'on ait des présentations très efficaces de nos points de vue. On doit bien connaître ce que pensent les membres du groupe sinon, si on a un peu trop d'apathie, on n va pas véritablement avoir des déclarations solides sur ces différents points. Donc participez s'il vous plaît beaucoup plus aux réunions concernant les procédures ultérieures pour que l'on puisse arriver à des consensus de la part de notre groupe sur ces thèmes.

Christopher, vous avez la parole.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci Jonathan. J'apprécie beaucoup votre diplomatie et votre tact.

Je suis d'accord, ce serait bien d'arriver à des consensus à At-Large. Mais mon expérience par rapport à la GNSO et par rapport aux PDP de la GNSO ces trois dernières années, c'est que leur position, par exemple aux noms géographiques par exemple, il est difficile d'arriver à des consensus par rapport à l'envergure de leur point de vue sur les noms géographiques. ils ont des points de vue très orientés et on ne peut pas accepter certains de leurs processus où on va privatiser véritablement des noms géographiques qui appartiennent à des communautés, des populations ethniques du monde entier, à des régions du monde. Donc je suis d'accord. S'il vous plaît, réagissez, répondez à l'invitation de Jonathan de participer. Si vous êtes d'accord avec le texte que j'ai proposé, dites-le-nous. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Christopher. Et pour clarifier les choses, je n'ai pas de problème particulier avec votre position. Je veux simplement m'assurer que notre processus est basé sur le consensus ; c'est ce qui compte le plus pour moi. Lorsque nous avons eu des réunions de visu, on n'avait pas de consensus sur les noms géographiques ou sur beaucoup de points, si c'était les gouvernements qui avaient le dernier mot, les communautés qui avaient le dernier mot, qui vraiment avait les réponses, qui est-ce qui était représenté par ces noms géographiques. Tout cela était extrêmement complexe et il n'y a pas de consensus de la part d'At-Large.

Tout le monde a le droit de faire des commentaires individuels mais on a besoin de procédures également à respecter et à suivre. En tant que groupe, l'ALAC doit s'exprimer et cela, c'est basé sur le consensus. Donc cela, c'est un point de procédure. C'est tout ce que je voulais dire.

CHRISTOPHER WILKINSON :

Oui, je comprends cette position et je vous remercie parce que je crois que vous avez beaucoup évolué par rapport à ce qui a été dit il y a encore quelques semaines. C'est donc une évolution positive et je vous en remercie.

Ceci dit, à la base, malgré le travail énorme qu'effectue Justine de codifier, de documenter ce processus, c'est un petit peu trop en retard. On aurait dû faire cela il y a deux ans. On a deux ans de retard et on aurait dû prendre cette possibilité à San Juan et à la réunion Panama, de lancer ce travail sur les noms géographiques.

JONATHAN ZUCK : Tout à fait. Nous l'avons dit plusieurs fois, nous savons que nous sommes un peu en retard et nous devons décider ce que nous poursuivons ou pas ou est-ce que nous travaillons avec ce que nous avons actuellement. C'est véritablement une question binaire. Si nous pensons qu'on a plus d'influence sur le résultat final, on devrait arrêter d'y travailler. Mais si l'on pense qu'on a une position unique et spécifique à présenter des conseils au Conseil d'Administration, suivons le processus avant une prochaine série de nouveaux gTLD, exprimons-nous, faisons connaître nos opinions et arrêtons de dire qu'on ne l'a pas fait lorsqu'on aurait dû le faire. Je crois qu'on perd six mois sur le RGPD à dire qu'on était en retard. Il faut qu'on accomplisse les choses, il faut qu'on avance, que l'on progresse.

CHRISTOPHER WILKINSON : Je ne vais pas parler du RGPD. Mais j'accepte cela.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup.

CHRISTOPHER WILKINSON : C'est une question pour l'ALAC et pour Maureen.

JONATHAN ZUCK : Oui, absolument.

Alan, je sais que vous êtes la prochaine personne à intervenir mais je crois qu'il y a un point d'ordre de la part de Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Je m'excuse Alan mais en tant que gestionnaire de cet appel Jonathan, je vais vous demander de décourager disons les déclarations les plus volatiles faites par rapport à la caractérisation des processus d'élaboration de politiques de l'ICANN. Ces appels sont suivis par d'autres et je pense que cela nous appartient à tous d'être encourageants et d'aider les autorités à dégager un consensus.

Ceci étant, je vais rebaisser la main mais je voulais faire cette remarque. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Cheryl. C'est toujours un bon rappel, d'éviter les ad hominem et de se concentrer sur les résultats souhaités parce que nous sommes tout près de les atteindre si nous en discutons.

ALAN GREENBERG : Merci. Je suis d'Accord avec Cheryl, ce n'est pas nécessairement ad hominem mais ad comitium ou ad consilium. On représente les vues d'un conseil qui change et qui a une dynamique changeante. Je ne pense pas que cela soit utile. C'est vrai que souvent, c'est le résultat mais c'est différent dans d'autres cas. Je suis tout à fait d'accord avec le fait qu'il faudrait que l'on essaie de ne pas présenter des avis individuels comme des avis de l'ALAC. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Christopher, je ne pense pas que les noms géographiques doivent être permis en termes absolus, sans exception, sans processus. Il nous faut un résultat équilibré. Je ne sais pas comment y parvenir, je pense que personne ne le sait. Peut-être que je suis une minorité qui n'a pas le

soutien des autres de l'ALAC, aucune idée. Mais lorsque nous parlons de déclarations, il faut que l'on soit sûr de savoir si elles sont soutenues ou si nous sommes divisés. Mais ne présentons pas des avis portant d'autres à s'exprimer contre et à devoir dire : « C'est ce qu'a dit l'ALAC mais moi, je ne suis pas d'accord. » Et comme Jonathan a dit, il est probablement qu'on ne puisse pas arriver à un accord à ce sujet. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Justine.

JUSTINE CHEW :

Merci.

Je l'ai dit hier, je le redirai aujourd'hui, les fiches de suivi sont le résultat du travail d'une petite équipe. Ce sont une version préliminaire, ce n'est pas une version définitive. Ce sont tout simplement des sujets que nous voudrions soulever à l'attention des personnes qui participent au processus de développement des positions ou d'un avis d'At-Large.

Si vous êtes en désaccord, je suis là pour vous écouter. Je suis contente de savoir quel est l'avis des autres. Mais l'idée est de pouvoir utiliser ces fiches pour générer des réponses à certains aspects.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, on verra comment s'améliorer. J'apprécie ce que disait Jonathan et ce que disait Alan. Dans un sens, j'apprécie également ce qu'a fait Christopher, que l'on soit d'accord avec lui ou pas.

Oui, voyons comment améliorer ce processus. Comme le disent les autres, si on ne parvient pas à dégager un consensus, ainsi soit-il mais au moins, on en aura discuté. Merci.

JONATHAN ZUCK : Justine, je suis tout à fait d'accord. Les gens devront faire attention et suivre le processus en évitant de faire des commentaires qui n'aident en rien.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous pourriez lire mon dernier commentaire ?

JONATHAN ZUCK : Oui, que les opinions peuvent très souvent générer un débat. Je suis d'accord, mais il faudrait voir s'il n'y a pas d'avis ou si les gens ne font pas attention. Donc c'est ce que je voulais dire. Il ne faut pas assumer que ce qui est inclut dans la fiche de suivi est le résultat d'un processus consensuel de l'At-Large. C'est tout ce que je voulais dire. Regardez-les, faites de sorte que les autres vous écoutent.

Olivier et puis Hadia.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan et merci pour toutes les mises à jour de Justine et son équipe.

La personne suivante est Hadia Elminiawi qui nous fera la présentation sur la stratégie régionale pour le Moyen-Orient les pays attenants pour la période 2021-2025. Hadia, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Olivier.

J'ai envoyé une version qui n'est pas la bonne. Il n'y a pas qu'une diapositive sur celle que vous avez dans l'ordre du jour. J'en ai une autre. Ce n'est pas grave, de toute façon, on pourra avancer et utiliser celle qu'on a à l'écran au lieu de devoir attendre à ce que les autres soit téléchargées. On parlera de la stratégie régionale de l'ICANN pour le Moyen-Orient et les pays attenants. Diapositive suivante.

On a une introduction puis je parlerai de buts régionaux et des intérêts d'At-Large et je passerai ensuite à la conclusion.

La stratégie régionale pour le Moyen-Orient les pays voisins comprend les 22 états arabes qui sont les membres de la Ligue des états arabes ainsi que l'Afghanistan, l'Iraq, le Pakistan et la Turquie.

La stratégie régionale a été organisée en quatre axes de travail qui correspondent aux quatre objectifs spécifiques de l'ICANN. L'objectif stratégique qui n'est pas compris dans cette stratégie est celui lié à l'aspect financier parce que vous savez que l'ICANN a cinq objectifs stratégiques. Chaque axe de travail a des objectifs régionaux, des résultats attendus et des mesures et des actions suggérées. Diapositive suivante.

Le premier axe de travail est la sécurité. L'objectif spécifique de l'ICANN dans ce sens est de renforcer la sécurité du système des noms de domaine et du système de serveur racine du DNS.

D'abord, parmi les objectifs stratégiques régionaux, le premier vise à soutenir le développement des capacités techniques et du réseau régional des experts techniques pour qu'il puissent renforcer davantage la sécurité du DNS dans la région.

Le deuxième est d'identifier et d'atténuer les menaces à la sécurité du DNS à travers les échanges avec les parties prenantes pertinentes.

Ce que je vois, c'est que l'At-Large ou l'ALAC a un rôle par rapport à ces deux buts. Par exemple les ALS et les membres individuels pourraient avoir un rôle dans le développement des capacités techniques. L'ALAC s'est penchée sur la question de l'utilisation malveillante du DNS, son impact sur les utilisateurs finaux et la manière de l'atténuer. Les ALS et les membres individuels pourraient avoir un rôle au moment d'évaluer les besoins régionaux de développement des compétences et d'expertise. Si vous regardez les objectifs, il est manifeste que l'At-Large pourrait avoir un rôle pour atteindre ces buts.

Deuxième axe de travail, la gouvernance de l'ICANN. L'objectif stratégique de l'ICANN est d'améliorer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN. Dans ce sens, nous avons deux objectifs ou buts stratégiques dont premièrement de soutenir, d'élargir et de renforcer la participation efficace et active des parties prenantes de la région ; et deuxièmement, de participer à l'amélioration du modèle multipartite de l'ICANN et de partager les leçons et les expériences au niveau régional et national. Encore une fois, les ALS et les membres individuels pourraient avoir un rôle à jouer pour améliorer la participation des membres de la communauté de la région au travail d'élaboration de politiques de l'ICANN. Diapositive suivante.

Troisièmement, on a les identificateurs uniques comme autre axe de travail distinct. L'objectif stratégique de l'ICANN est de faire évoluer les thèmes des identificateurs uniques en coordination et collaboration avec les parties pertinentes. Cela comprend cinq buts stratégiques régionaux, à savoir : premièrement, soutenir l'utilisation d'IDN dans la région ; deuxièmement, promouvoir la préparation à l'acceptation universelle et d'encourager les parties prenantes des développeurs de technologie, des fournisseurs de services et des décideurs de politiques à considérer la mise en œuvre de l'acceptation universelle ; troisièmement, d'informer les parties prenantes régionales de la nouvelle série de gTLD.

Si on avance, on a deux autres buts stratégiques : quatrièmement, d'encourager le déploiement des normes et protocoles les plus récents liés au système d'identificateurs uniques de la mission et de la portée de l'ICANN ; cinquièmement, de promouvoir le rôle de l'ICANN lié aux identificateurs uniques de la communauté multipartite.

Il y a un rôle à jouer encore une fois pour At-Large. L'ALAC à travers ses groupes de travail, outre les ALS et les membres individuels, pourrait avoir un rôle pour faire de sorte que les parties prenantes soient informées de la nouvelle série de TLD et At-Large pourrait aider à promouvoir l'adoption de nouveaux protocoles et normes liés au DNS, par exemple le DNSSEC, le RDAP, l'IPv6 et tout ce type de protocoles nécessaires. Diapositive suivante.

Voici le dernier point, géopolitique. L'objectif stratégique de l'ICANN est de régler les problèmes géographiques qui impactent la mission de l'ICANN. Et nous avons deux objectifs stratégiques régionaux : le

premier est de contrôler les efforts législatifs qui pourraient avoir un impact sur la mission de l'ICANN ou des opérations au niveau national et région ; travailler avec les organisations de soutien et les comités consultatifs pour avoir plus de sensibilisation d'effectuée auprès de la communauté avec toutes les parties prenantes également.

Nous avons l'intention de travailler avec l'ALAC pour la sensibilisation et l'engagement, avec ce groupe qui existe. Cela pourrait être très utile. En conclusion, c'est dans l'intérêt de l'ALAC de fournir un commentaire sur autant de décisions que possible dans le cadre de la stratégie en rapport avec le travail d'At-Large. C'est dans le meilleur intérêt de nous tous.

J'aimerais vous remercier et répondre éventuellement à vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Hadia. Si vous voulez poser des questions. Je ne vois personne actuellement en attente pour poser une question. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Vous m'entendez bien ? C'est parfait.

Merci de cette présentation, Hadia. Je pense que c'est très utile. J'ai une question simplement. Nous sommes cinq régions de l'ICANN. Le GSC et ICANN Org ont décidé d'organiser d'autres régions dans le monde. Comment est-ce que l'on peut régler cela ? Dans ma région, nous avons deux sous-régions et nous devons les gérer. Est-ce que c'est quelque chose qui pose problème ? Comment est-ce qu'on peut avancer avec toutes ces régions. Je vous donne l'exemple du Moyen-Orient, ce n'est

pas une des cinq régions de l'ICANN mais c'est tout à fait pertinent pour notre travail.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Sébastien de cette question. Nous avons eu beaucoup de discussions à ce sujet et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Par exemple, le nom de la stratégie. Le Moyen-Orient et les pays limitrophes, qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Nous avons le Pakistan, nous avons la Turquie. Comment les intégrer à ces stratégies ? C'est tout à fait complexe.

L'ICANN a une stratégie également pour les pays arabes et nous avons une stratégie pour le continent africain, évidemment, une autre stratégie quelques peu différente pour l'engagement pour 2021-2025. C'est très complexe. Je crois qu'il y aura un commentaire public à ce sujet d'ici peu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Très bien, merci Hadia. D'autres questions pour Hadia ? Justine, allez-y.

JUSTINE CHEW :

Merci beaucoup.

Merci Hadia de votre présentation. C'est une opinion personnelle. Il me semble que si nous répondions à cette stratégie, que nous donnions un commentaire au sujet de cette stratégie, il serait utile d'entendre les personnes qui sont au sein de ce groupe MEAC. Je ne suis pas dans cette région, je ne connais pas bien ce qui se passe. Je crois qu'il serait utile de parler à des personnes qui résident dans cette région. En tant que

membre de l'ALAC, je ne suis pas très à l'aise par rapport à m'exprimer sur quelque chose que je connais peu. Merci.

HADIA ELMINIAWI : Je suis entièrement d'accord avec vous, Justine. Je suis de la région, j'ai participé à cette stratégie et je pense que nous pourrions faire en effet une déclaration à ce sujet. Mais ce sont en effet les personnes qui sont dans la région qui devraient s'exprimer à ce sujet. Je suis d'accord avec vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Abdulkarim, vous avez la parole.

ABDULKARIM OLOYEDE : Vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Par rapport à ce qui vient d'être dit, je suis dans une commission similaire pour l'Afrique et je dois dire que ce ne serait pas juste. Je ne sais pas si l'ALAC doit y répondre.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, il y a des interférences sur la ligne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Je crois que la plupart des personnes de la région pensent également cela. Par rapport aux objectifs, il y a des références directes au travail d'engagement avec les comités consultatifs comme l'ALAC. Nous pourrions fournir notre opinion. Beaucoup de personnes pensent que nous ne devrions pas la fournir. Mais s'il s'agit d'engagement, s'il s'agit d'un travail en commun, la question qui se pose, c'est est-ce que l'on veut s'engager ou pas.

La stratégie est en rapport me semble-t-il avec notre travail et est en rapport avec beaucoup de nos préoccupations. Il y a des thèmes communs, par exemple l'utilisation malveillante du DNS et d'autres aspects du DNS. Je n'ai pas de position d'un côté ou d'un autre, je ne penche pas pour un côté ou pour un autre. J'ai écouté Justine, je suis d'accord avec elle, je pense que c'est principalement les personnes de la région qui doivent s'exprimer et non pas les personnes qui ne connaissent que peu les problèmes de la région.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Hadia.

J'aimerais intervenir. Historiquement, nous avons eu d'autres stratégies régionales avec des commentaires, par exemple pour AFRALO, pour l'Europe également. Et si je me rappelle bien, on avait la même préoccupation. En tant que membres de l'ALAC, si nous ne connaissons pas bien les problèmes de la région, devons-nous nous exprimer ?

Ce que l'on a fait, c'est de travailler avec les RALO et c'est les RALO de la région qui ont commenté. Les RALO peuvent fournir une déclaration. C'est parfois beaucoup plus efficace et beaucoup plus cohérent et pertinent parce qu'ils sont situés sur place. Si c'est l'ALAC qui s'exprime, ils ne connaissent que peu la situation locale alors que les RALO peuvent commenter. Et c'est beaucoup plus significatif. Donc je suggèrerais – c'est juste une suggestion – de travailler avec APRALO par exemple pour une éventuelle déclaration.

HADIA ELMINIAWI :

C'est tout à fait logique ce que vous dites. Nous revenons au commentaire de Sébastien également, cette région n'est pas une des régions identifiées par l'ICANN. Une partie se trouve dans APRALO et une autre dans AFRALO. Beaucoup de membres d'AFRALO sont en rapport avec cette stratégie et APRALO également est concernée. C'est intéressant comme concept.

Peut-être qu'on pourrait cela, peut-être qu'AFRALO et APRALO pourraient commenter sur la stratégie. Sinon, nous ne commenterions pas au nom de l'ALAC.

Il y a beaucoup de régions très vastes. APRALO serait concerné. Très bien, je note.

Mais comme le disait Sébastien, ce ne sont pas les mêmes régions que pour l'ICANN et il y a les régions de l'ICANN avec des stratégies un petit peu différentes. Prenons l'opinion d'APRALO et d'AFRALO. Peut-être que certaines de ces RALO pourraient fournir des déclarations.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup Hadia, merci d'avoir donné ces diapositives au personnel. C'est très intéressant pour les personnes qui ne parlent pas anglais de voir ces diapositives.

Alan voulait dire quelques mots je crois. Je crois qu'on va donner la parole à Alan qui va nous parler de quelque chose qui nécessite un débat.

ALAN GREENBERG : Oui, d'accord.

JONATHAN ZUCK : allez-y.

ALAN GREENBERG : Vous l'avez à l'écran. On nous a demandé d'écrire une déclaration. J'ai pris des notes et Jonathan a pensé que c'était une assez bon et Lutz est d'accord avec nous également. Vous l'avez devant vous à l'écran.
Je vais le lire si nous avons le temps.

« L'ALAC apprécie l'opportunité de commenter sur le rapport SSR2 sur la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS. C'est le rôle le plus important de l'ICANN et il y a eu 28 recommandations. ICANN Org a indiqué que le Conseil d'Administration a pensé qu'elles étaient toutes pertinentes et qu'on pouvait les mettre en place.

L'analyse SSR2 a été effectué sur ces 28 recommandations et deux n'ont pas été mises en œuvre, 26 uniquement partiellement et aucune n'ont été totalement mise en œuvre ; 27 des 28 étaient considérées comme

étant pertinentes. C'est une analyse étonnante, huit ans après l'acceptation des recommandations SSR1. L'ALAC a un intérêt particulier dans les recommandations en rapport avec l'utilisation malveillante des noms de domaine. On a reçu des notes à propos de ces recommandations qui se chevauchent et qui sont complémentaires par rapport aux problématiques du WHOIS et également CCTRT. Et il y a peut-être également un chevauchement... Oui, c'est tout à fait le cas. C'est pertinent par rapport au CCTRT.

L'ALAC note également que selon l'opinion de l'équipe de révision du SSR, beaucoup des recommandations représentent des priorités importantes. L'ICANN doit prioriser ses activités et ce sont des points absolument critiques du DNS pour le SSE.

Pour la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, on ne peut pas l'ignorer. Dans le plan stratégique, nous avons le renforcement de la sécurité du système des noms de domaine et du système des zones racine du DNS. Il faut prendre cela en compte lorsqu'on alloue des ressources. Nous pensons que cela doit être pris en compte lorsque le Conseil d'Administration travaille à la mise en œuvre et décide de prioriser ces recommandations.

Nous sommes dans un monde où beaucoup de parties semblent avoir intérêt à déstabiliser l'infrastructure essentielle et l'internet en particulier. Nos systèmes ont été assez robustes de par le passé mais cela ne veut pas dire que ce sera toujours le cas. L'ICANN doit prendre très au sérieux les besoins professionnels et rigoureux d'assurer le SSR des opérations du DNS, particulièrement les vulnérabilités doivent être connues, corrigées très rapidement. »

Notre déclaration nous indique qu'il y a une attitude et qu'avec ATRT3, on nous dit qu'il faut absolument prioriser, on ne peut pas tout faire. Il faut trouver un équilibre. Et la question qui se pose est comment rationaliser cela lorsque l'on parle de la stabilité, de la sécurité et de la résilience du DNS qui est véritablement essentiel pour l'organisation. Voilà où nous en sommes. Jusque là, la déclaration est prête mais il se pourrait qu'il y ait des commentaires des autres.

JONATHAN ZUCK :

Merci Alan.

Justine, allez-y.

JUSTINE CHEW :

Merci.

Il me semble que cette déclaration était appropriée et une déclaration forte. Mais il y a des questions qui ont déjà été soulevées dans le chat d'ailleurs qui portent sur... On ne pourrait pas discuter des choses que l'ICANN considère de mettre en œuvre alors que ce n'est pas le cas ailleurs. Il y a encore des problèmes avec les mécanismes si l'ICANN ne considère pas utile de considérer si quelque chose était mis en œuvre ou pas.

ALAN GREENBERG :

L'équipe de révision RDS a trouvé la même chose. À l'ATR3, tout ce qu'il y avait une coche verte était justement cette coche verte qui n'était pas là. La participation des dirigeants de l'équipe de révision qui se sont appliqués à l'analyse et peut-être à la mise en œuvre en cours

pourrait aider. Mais à l'heure actuelle, l'ICANN, on lui fait confiance pour analyser rigoureusement si les choses ont été mises en œuvre. Et d'après l'équipe de révision, on ne [] un bon travail. J'espère que ce ne sera pas XX étant donné qu'il y a trois équipes de révision différentes qui l'ont abordé. Je ne suis pas sûr que l'on veuille aborder la question particulière davantage dans notre commentaire concernant le SSR2 parce que rappelez-vous, c'était un commentaire pour l'équipe de révision, pas pour le Conseil d'Administration. C'est pour que l'équipe le prenne en considération au moment de considérer son rapport.

Si l'idée est de mettre en exergue tous ces aspects-là qui seraient à l'intention du Conseil d'Administration, il faudrait écrire une autre déclaration.

JONATHAN ZUCK :

Oui et ils essaient justement de mettre en œuvre ces processus de leaders par sujet pour qu'il y ait des équipes de révision elles-mêmes concernant la mise en œuvre. Donc c'est une réforme qui est en cours. Mais il faudrait peut-être que l'on considère de les conseiller là-dessus.

ALAN GREENBERG :

Il n'est pas clair si les leaders par sujet seront impliqués lorsque le Conseil d'Administration aura décidé d'accepter ou pas. On sait qu'ils vont être impliqués pendant les délibérations mais on ne sait pas dans quelle mesure ils vont être impliqués après cela.

JONATHAN ZUCK : Donc les surveillants ou les leaders de CCTRT ont été impliqués lors des délibérations du Conseil d'Administration. Du point de vue des intentions, l'idée est de les avoir impliqués au cours des délibérations.

ALAN GREENBERG : Merci. Je n'étais pas au courant de tout cela.

JONATHAN ZUCK : Laurin ?

LAURIN WEISSINGER : Merci. Je fais partie du groupe des vice-présidents du SSR2. Je vois Sébastien qui lève la main, peut-être parce que je voulais faire des commentaires et des remarques. Mais je vais le laisser prendre la parole en premier s'il le veut puis je répondrai par la suite.

JONATHAN ZUCK : Merci. Sébastien, allez-y et rappelez-vous qu'on est en retard. Donc essayez d'être bref.

SÉBASTIEN BACHOLLET : À l'ATRT, on affronte les mêmes problèmes. Et nous faisons des recommandations parce que l'ATRT est responsable de réviser ces révisions. J'espère que la question soulevée par Alan sera considérée parce qu'il nous faut des leaders qui s'occupent du travail de mise en œuvre, non seulement au moment auquel le Conseil aura décidé d'accepter ou de rejeter des recommandations.

Vous parliez du cas de l'équipe CCT, j'espère que la pendant numéro 2 en sera un autre exemple, bien qu'on ait pas beaucoup de choses à faire pour l'instant et qu'il y ait des recommandations pour la piste de travail numéro 2. Mais en tout cas pour l'ATRT3, nous considérons cela. L'idée et des nous assurer que toutes vos préoccupations soient comprises dans notre rapport.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien.

Laurin.

LAURIN WEISSINGER : Encore une fois, je suis l'une des vice-présidents du SSR2. Et à partir de ma lecture de votre commentaire, j'ai beaucoup apprécié votre compréhension d'un commentaire qui tient compte de ce qui reste à faire, des différentes questions. Et concernant les interventions sur le chat, je voyais qu'il y avait beaucoup de gens qui se concentraient sur des normes internationales qu'il faudrait établir et sur les audits d'un auditeur externe qui pourrait être n'importe qui en fait.

Je pense que cela nous aiderait également avec la méthode parce que s'il y avait un audit, un processus, il serait plus simplement de l'évaluer. Encore une fois, merci pour ce commentaire que vous faites. Et je suis à votre disposition si vous avez des questions à me poser.

JONATHAN ZUCK : Merci Laurin. J'essaie de trouver le bouton muet.

Olivier, Laurin allait faire une brève présentation sur un autre sujet. Et je crois qu'on n'a pas le temps. Est-ce qu'on pourrait peut-être reprogrammer la présentation de Laurin ?

LAURIN WEISSINGER : Le commentaire pour le NextGen ne devrait être présenté que d'ici 30 jours, donc on pourra reporter ma présentation.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Donc on va s'arrêter là.

Olivier, vous pouvez conclure votre [inaudible]. Olivier, êtes-vous toujours là ? Il n'est plus là. Oui, voilà, on l'entend.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon. Il me semble que j'ai été en muet de l'opératrice. Désolé.

En tout cas, ce serait très utile si Laurin pouvait le faire la semaine prochaine puisqu'on n'a plus de temps.

CE qui nous amène aux divers. Vous avez le document des questions fréquentes de l'ICANN67 à lire, document qui explique énormément d'informations, qui répond à un bon nombre de questions qui ont été posées par les gens qui se posent des questions par rapport à la tenue de cette réunion.

Laurin, vous levez toujours la main. Est-ce que vous souhaitez prendre la parole ? Non, d'accord.

Donc on nous demande comment on procèdera pour la prochaine réunion. Est-ce qu'on pourrait peut-être consacrer une minute pour que Heidi ou Maureen nous explique comment travaillera At-Large dans le programme qui est en train d'être peaufiné ?

CLAUDIA RUIZ : Maureen a dû se déconnecter. On va voir si Heidi est disponible.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon, j'ai peut-être signalé les deux personnes qui ont dû nous quitter.

Quoi qu'il en soit, on tentera de réagencer l'ordre du jour, le programme, l'emploi du temps. On travaille sur une nouvelle version. Cela impliquerait énormément d'appels durant la semaine de l'ICANN. On fixera les heures des réunions toujours à l'heure de Cancún. Je sais que ce sera un peu dur pour certaines personnes, on travaille toujours sur les détails. Mais le comité d'organisation travaille en ce moment pour essayer de voir s'il serait possible de remettre à une autre semaine certaines des séances de sorte que notre communauté ait moins de pression à se connecter à certaines heures, ce qui pourrait être un problème, je sais.

Jonathan, est-ce qu'il y a d'autres annonces à faire avant de clore ?

JONATHAN ZUCK : Je ne pense pas. On commencera avec la réunion virtuelle de la réunion de l'ICANN comme d'habitude avec une révision des séances en cours, avec les sujets en cours de discussion, les séances auxquelles vous

voulez participer. Nous espérons avoir des personnes qui participent aux séances virtuelles et qui soulèvent des préoccupations de l'At-Large lorsque cela s'avère raisonnable. Donc on aura une séance de résumé ou départ de la semaine de l'ICANN. Je vous encourage tous à y participer.

Sébastien, vous avez la main levée, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Olivier.

On débat toujours avec l'organisation ICANN pour avoir de l'interprétation non seulement en espagnol et en anglais mais également en français. C'était une demande de nous, les gens d'At-Large mais également des membres du GAC et d'autres secteurs de la communauté qui l'ont demandé. Donc j'espère que cela sera fait.

Deuxièmement, j'espère qu'At-Large et l'ALAC font de leur mieux pour faire de sorte que tout ce que nous pouvons faire d'habitude en dehors de cette semaine puisse être fait. Par exemple, ce n'est pas la peine d'avoir une réunion du CPWG à une autre semaine, ce n'est pas la peine de le faire au cours de la semaine de l'ICANN. On peut le faire la semaine suivante pour ne pas être surchargé. Je pense que ce serait bien d'éviter [inaudible].

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Sébastien. Oui, on essaie vraiment d'être plus efficaces pour cette semaine, donc on ne fera, ne vous inquiétez pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je remercie tous ceux qui ont participé à notre appel d'aujourd'hui et bien sûr, merci énormément à nos interprètes qui encore une fois sont restés au-delà de l'heure officielle de conclusion de l'appel.

La semaine prochaine, on se réunit ?

CLAUDIA RUIZ : Olivier, nous ne sommes pas sûrs que cela puisse être fait parce qu'on n'aura pas de service d'interprétation la semaine prochaine. On en discutera avec vous et avec Jonathan à la fin de l'appel pour voir si vous souhaitez avoir un appel sans interprétation ou reprogrammer l'appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon, je n'ai pas entendu ce que vous avez dit, ce que vous avez annoncé.

CLAUDIA RUIZ : On n'a pas de service d'interprétation la semaine prochaine. Donc il faut voir si on va faire l'appel sans interprétation ou s'il va être reporté jusqu'à la fin de l'ICANN67.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je dirais qu'il faut continuer à avancer. Donc on continue, ce sont des travaux de politique qui sont continus, donc il faudrait voir si on peut avancer quand même.

JONATHAN ZUCK : Olivier, il faudrait qu'on en discute à la fin de l'appel parce qu'il sera aussi difficile de trouver une heure qui ne soit pas en conflit avec les séances. Peut-être qu'on devrait en discuter après et l'annoncer sur la liste de diffusion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, excellent.

Merci à tous, ayez une bonne matinée, après-midi, soirée ou nuit.

CLAUDIA RUIZ : Merci d'avoir rejoint l'appel. La réunion est maintenant ajournée. Profitez du reste de la journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]